

## L'ÉDITO

## Président de catégorie D

C'est une ficelle louable. Une ficelle, car François Hollande veut sortir par pelletée des chômeurs de catégorie A pour les reverser en catégorie D par le biais d'un plan massif de formation. En facial, le taux de chômage, que l'on ne regarde que par le prisme de la catégorie A, devrait ainsi mécaniquement baisser. Et la courbe peut-être s'inverser. Cette ficelle est louable car offrir à 500 000 chômeurs une formation, c'est un acte concret qui ne peut que favoriser un accès au monde du travail. Mais attention. Si tout cela ne se révèle être au final qu'un tour de passe-passe, ce sont les Français qui pourraient reverser François Hollande en président de catégorie D. Autrement formulé, en utilisant la terminologie de Pôle emploi, un président « non tenu de rechercher un emploi en raison d'un stage ou d'une formation ».

DONAT VIDAL REVEL  
@donatvidalrevel

## Comment Hollande

**SOCIAL.** Le chef de l'Etat détaille aujourd'hui devant les syndicats et le patronat ses mesures « d'urgence », à base de formation, d'apprentissage et d'aides aux PME.

**FRANÇOIS HOLLANDE** sait que c'est l'opération de la dernière chance. Pour sauver son fauteuil à l'Élysée en 2017 — et trouver un emploi aux Français au chômage —, le président n'a plus de temps à perdre. Ce matin, devant le Conseil économique et social, il doit appuyer sur l'accélérateur de la création d'emplois, comme il s'y est engagé le 31 décembre en décrétant « l'état d'urgence économique et social ». Le chef de l'Etat sait que les déclarations d'intention, postures volontaristes et belles promesses ne sont plus de mise. N'avait-il pas, le 9 septembre 2012 sur TF 1, promis l'inversion de la courbe du chômage dans les douze mois ? Sa crédibilité sur le sujet est désormais voisine de zéro. Et ce n'est pas d'avoir conditionné à cette inversion sa candidature pour un second mandat qui y change quelque chose. Les Français veulent du concret.

Aujourd'hui, devant les partenaires sociaux, le président va abattre ses dernières cartes. Elles se nomment formation, apprentissage et réforme du marché du travail. « C'est un plan massif budgétairement et volontariste du point de vue structurel », promet l'Élysée. Depuis qu'il s'est affranchi — en partie — des ré-



gles européennes de discipline budgétaire en proclamant que « le pacte de sécurité l'emporte sur le pacte de stabilité », le chef de l'exécutif ne lésine plus sur les moyens. Ce sont 2 Mds€ que l'Etat va dépenser cette année pour l'ensemble de ces mesures : développer l'apprentissage, aider les PME qui embauchent et former 500 000 demandeurs d'emploi. Nul ne contestera l'utilité de ces formations, mais, de fait, une partie de leurs bénéficiaires ne sera plus décomptée dans les statistiques du chômage.

## Il compte aussi sur les présidents de région

Pour réussir son pari, le président Hollande — qui attend encore les fruits des 41 Mds€ d'allègements de charges pour les entreprises liés au pacte de responsabilité — compte sur les présidents de région, chargés de mettre en œuvre la formation (ils seront à nouveau reçus d'ici fin janvier). Mais il table aussi sur le plafonnement des indemnités de licenciement aux prud'hommes pour faire reculer la peur d'embaucher chez les patrons. Sauf qu'à un an et demi de la présidentielle il est déjà bien tard.

PHILIPPE MARTINAT

## Pourquoi l'inversion de la courbe devrait être acquise

« 500 000 PERSONNES DE PLUS seront accompagnées vers les métiers de demain. » A peine annoncé par François Hollande lors de ses vœux aux Français, cet effort massif de formation pour les chômeurs — qui concerne en réalité 350 000 personnes, puisque

150 000 formations avaient été annoncées en octobre 2015 — s'est retrouvé sous le feu des critiques.

« C'est un traitement social du chômage et une manière de faire sortir des demandeurs d'emploi des statistiques », s'agace Pierre Cahuc, professeur d'économie à Polytechnique. Par quel tour de magie ? Tout simplement car Pôle emploi comptabilise les demandeurs d'emploi selon différentes catégories. En catégorie A, on trouve les personnes sans aucune activité et tenues de chercher un emploi (3,57 millions de personnes fin novembre 2015). Les catégories B et C regroupent les chômeurs ayant une activité réduite (1,8 million de personnes). En catégorie

D, on enregistre les personnes en stage, en formation ou malades et, donc, dispensées de recherche d'emploi (280 900 personnes). Enfin, la catégorie E comptabilise les bénéficiaires des contrats aidés (420 000 personnes).

Or, lorsque le gouvernement publie chaque mois le taux de chômage, c'est avant tout la catégorie A qui est scrutée à la loupe. Voire la somme des catégories A, B et C... mais rarement le nombre des chômeurs D, en stage ou en formation.

Selon ses détracteurs, ce très gros effort mis sur la formation des chômeurs aura opportunément l'avantage de faire basculer des dizaines de milliers de personnes de A vers D, les faisant « disparaître » des

chiffres du chômage et permettant ainsi à François Hollande de remplir sa promesse d'« inverser la courbe du chômage ». Ces esprits chagrins ont-ils raison ?

En grande partie oui, mais tout dépendra de l'ampleur de cette bascule statistique et de la capacité

des organismes de formation à accueillir ces nouveaux stagiaires. Selon les calculs d'Eric Heyer, économiste à l'OFCE, sachant qu'il s'agit de formations longues, de 400 heures à 500 heures, et que tout le monde n'ira pas en formation en même temps, il pourrait y avoir en 2016 « 70 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en formation » à un instant T. Soit, toujours à un instant T, 70 000 chômeurs en moins en catégorie A.

70 000 ? Voilà qui n'effacera pas, loin de là, trente années de chômage structurel en France. Mais

qu'importe, en admettant que ce calcul estimatif vaille, si le gouvernement peut annoncer une décréte de quelque 70 000 chômeurs, et ce plusieurs mois d'affilée, voilà qui sera supérieur au seuil que Pôle emploi vient de fixer comme étant le critère d'une inversion de la

courbe. « Quand le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente ou baisse de plus de 27 000 sur le mois, alors il y a

une probabilité assez forte que ce soit une véritable tendance que je puisse commenter », a déclaré il y a quelques jours Françoise Bouvard, directrice des statistiques au ministère du Travail.

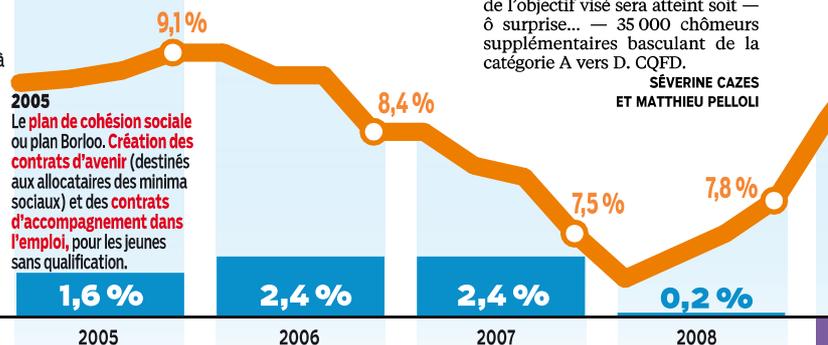
« Plus intéressant encore, quand on regarde sur trois mois, le seuil passe à 35 000 », a-t-elle ajouté. Même en tenant compte des inévitables couacs et difficultés à mettre en œuvre ce vaste plan de formation, pour un coût d'environ 1 Md€, il y a fort à parier qu'au moins 10 % de l'objectif visé sera atteint soit — ô surprise... — 35 000 chômeurs supplémentaires basculant de la catégorie A vers D. CQFD.

SÉVERINE CAZES  
ET MATTHIEU PELLOLI

## DIX ANS DE MESURES PLUS MOINS EFFICACES

Taux de chômage  
Evolution du PIB en volume

**Depuis 2003**  
Tout employeur faisant travailler ses salariés jusqu'à 1,6 fois le smic obtient une réduction dégressive des cotisations sociales. Selon la Cour des comptes, les allègements Fillon font baisser le coût du travail de 18 %.



Source : Insee.

François Hollande mise notamment sur le renforcement de la formation des demandeurs d'emploi pour réussir à tenir sa promesse d'inverser la courbe du chômage.  
(LP/Delphine Goldstern.)



# veut sauver son emploi

## Le nouveau plan pour 2016

**LE PRÉSIDENT** de la République présente ce matin son plan d'urgence pour l'emploi. Voici les mesures qu'il devrait annoncer.

### ■ Une réforme des prud'hommes

Elle se fera en deux temps. D'abord, l'exécutif réduira fortement les délais de recours aux conseils de prud'hommes. Par exemple, un salarié dispose actuellement de deux ans pour contester un licenciement abusif. Deuxième changement : le plafonnement des dommages et intérêts dus aux salariés en cas de licenciement « sans cause réelle et sérieuse ». C'est le retour d'une des mesures phares de la loi Macron. Elle avait été censurée par le Conseil constitutionnel. Car, à l'époque, l'indemnité maximale n'était pas la même pour tous. Elle était plus élevée pour les salariés des grandes entreprises. Une différence de traitement entre employés qui n'existera plus dans la nouvelle mouture. Objectif : offrir de la « visibilité » aux recruteurs.

### ■ Une aide financière à l'embauche

Le recrutement d'un salarié smicard sera favorisé par une prime versée à l'employeur. Des chèques qui pourront dépasser les 1 000 €. Objectif : obtenir le même impact financier qu'une suppression pure et simple de toutes les cotisations sociales au niveau du smic. Pourquoi ne pas, alors, tout simplement réduire les cotisations sociales ? Car les primes à l'embauche ont le bon goût d'être

fixées par décret. Pas par la loi, comme les réductions de cotisations sociales. Cette manière de procéder est donc moins longue, et surtout politiquement beaucoup moins risquée qu'un passage devant l'Assemblée nationale et les députés frondeurs du PS...

Cette aide s'ajoutera aux nombreuses primes déjà existantes pour les petites et moyennes entreprises (voir infographie). Interrogé hier, dans « le Grand Jury » RTL - « le Figaro » - LCI, Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, s'est dit « pas fan du tout » de cette prime, craignant des « effets d'aubaine » pour les entreprises qui avaient, de toute façon, décidé d'embaucher. Pour Laurent Berger, « on arrose un peu le sable » avec une mesure qui « coûte très cher ».

### ■ Un renforcement de la formation des chômeurs

François Hollande a d'ores et déjà promis « 500 000 formations supplémentaires » en 2016 pour les demandeurs d'emploi (lire page 2). Axées sur les secteurs d'avenir (numérique, environnement...) et les emplois non pourvus, ces formations devraient profiter en priorité aux moins qualifiés.

### ■ L'apprentissage

Le plan gouvernemental devrait aussi inclure de nouvelles mesures de relance de l'apprentissage. La ministre du Travail, Myriam El Khomri, envisage d'ouvrir aux apprentis certains titres professionnels du ministère du Travail, des forma-

tions plus courtes que les diplômes de l'Éducation nationale.

### ■ Le financement

« Ce sont 2 Mds€ de dépenses qui seront compensées intégralement par des économies ailleurs », a expliqué jeudi le ministre des Finances, Michel Sapin, sur Europe 1. 2 Mds€ d'économies qui ne donneront pas lieu à un tour de vis du montant équivalent... « Par exemple, le pétrole baisse, cela dégage des marges de manœuvres », explique une source gouvernementale. En effet, le budget 2016 a été établi sur la base d'un prix du pétrole de 50 \$ le baril. Or, il plafonne aujourd'hui à moins de 30 \$. Sur certains ministères gros consommateurs de carburants, comme celui de la Défense, le gisement d'économies se chiffre en centaine de millions d'euros.

Par ailleurs, l'exécutif va faire payer... les autres. En matière de formation, notamment. Les organisations syndicales et patronales sont prêtes à affecter 958 M€ du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels aux différents dispositifs de formation des demandeurs d'emploi, soit un effort supplémentaire de 80 M€ par rapport à 2015. Les régions devraient, elles aussi, mettre la main à la poche.



La toute jeune ministre du Travail, Myriam El Khomri, 37 ans, portera les grandes lois économiques de l'année. (LP/Arnaud Journois)

BORIS CASSEL (AVEC M.P.)

## Myriam El Khomri, le missile anti-Macron

Elle est la nouvelle arme de Manuel Valls pour freiner les ambitions d'Emmanuel Macron. Et la ministre parfaite pour rassurer la gauche sur la périlleuse réforme du travail, à quinze mois d'une présidentielle tout aussi risquée pour François Hollande. Toute benjamine du gouvernement qu'elle soit, Myriam El Khomri, 37 ans, sera en première ligne en 2016. Bombardée Rue de Grenelle en septembre à la surprise générale, c'est sur ses épaules que repose l'inversion de la courbe du chômage, condition de la candidature du président. C'est elle aussi qui portera les grandes lois économiques de l'année : le plan d'urgence pour l'emploi que Hollande dévoile aujourd'hui, la révision du

Code du travail et la création du compte personnel d'activité, annoncé comme « LA » grande réforme sociale du quinquennat. Elle pourrait même récupérer une partie du projet de loi de Macron ! Comparé au libéral ministre de l'Économie, elle a un immense avantage : elle a sa carte au PS, depuis 2002. Un profil plus à gauche que l'exécutif entend bien exploiter avant la course à l'Élysée de 2017. Contrairement à l'ancien banquier de chez Rothschild, elle peut se targuer d'avoir connu la galère des petits boulots. Pour financer ses études, elle a été téléopératrice, baby-sitter et vendeuse de maillots !

Une barque trop lourde pour elle ? La promotion canon de celle qui était jusqu'alors avant-dernière dans l'ordre protocolaire (comme secrétaire d'Etat à la Ville) a suscité jalousies et attaques en inexpérience. « Quand on arrive sur un ministère qu'on ne connaît pas, il faut du poids politique. Elle n'en a pas », lâche un ex-ministre. C'est parce que je suis « femme, beur et jeune », rétorque

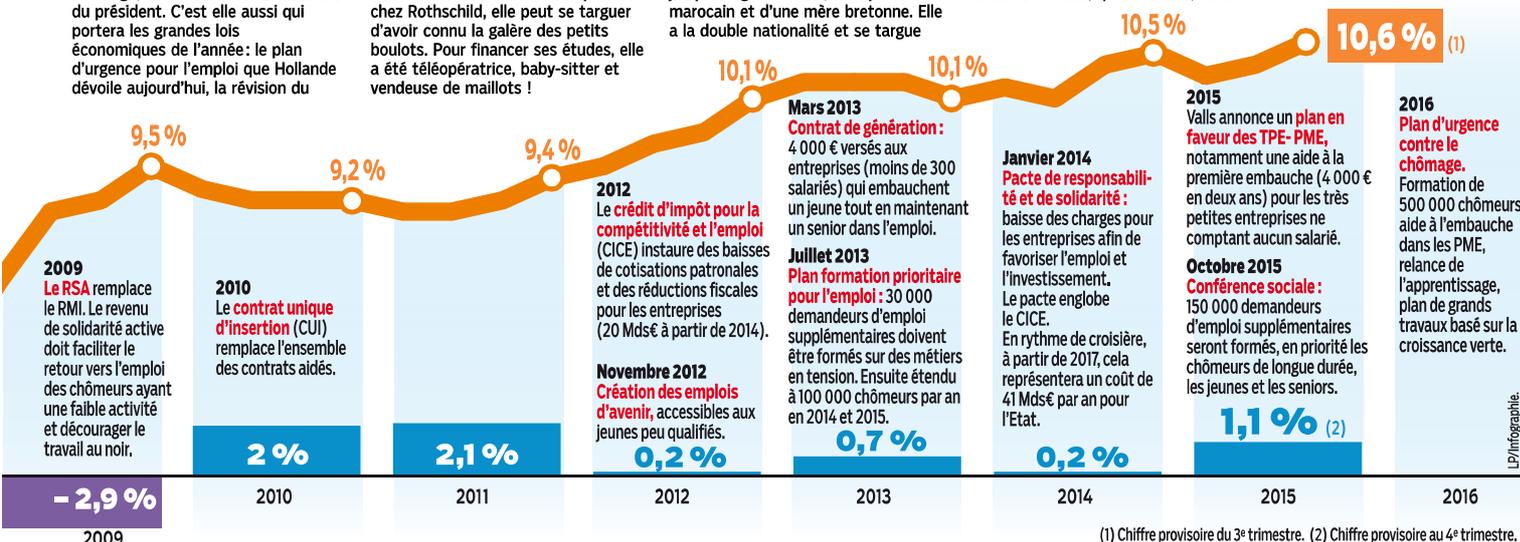
El Khomri, qui a vécu au Maroc jusqu'à l'âge de 9 ans, d'un père marocain et d'une mère bretonne. Elle a la double nationalité et se targue

d'avoir deux grands-pères catholique et musulman. Las, ses gaffes ont alimenté le procès en incompétence. En novembre, elle s'avoue incapable de dire combien de fois un CDD peut être renouvelé. Début janvier, elle torpille la com de l'exécutif en déclarant que la croissance et les créations d'emploi ne seront « pas suffisantes pour faire reculer le chômage ». « Il baissera », avait asséné Manuel Valls trois jours plus tôt. La ministre du Travail est sommée de rectifier. Hollande et Valls, qu'elle tutoie, ne lui

en tiennent pas rigueur. C'est à la mairie de Paris qu'ils l'ont repérée. « Myriam, je l'aime », en dit la maire Anne Hidalgo. Après avoir grandi à « l'école Delanoë », elle fait aujourd'hui partie des « bébés Hollande » comme Macron, dont elle est malgré tout proche. Une fille simple qui avouait, avant son premier Conseil des ministres, « ne pas avoir dormi, pas mangé et perdu 5 kg », mais qui s'est aguerrie.

NATHALIE SCHUCK  
@NathalieSchuck

### Elle fait partie des « bébés Hollande »



(1) Chiffre provisoire du 3<sup>e</sup> trimestre. (2) Chiffre provisoire au 4<sup>e</sup> trimestre.